68e ANNEE — N° 4 *Publication mensuelle* AVRIL 1974

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mlle L. Jaumain, rue Jacques Rayé, 41
1030 Bruxelles — Tél. 15 77 70

TRESORERIE : C.C.P. 1472.12 Cercle Pégase
Bruxelles — Tél. 31 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

Assemblée mensuelle du lundi 1er avril 1974, à 20 h précises

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 1er AVRIL 1974, à 20 h précises : **au nouveau « HELDER-PUB », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles,** avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 4 mars 1974 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions Boucle Wallonne : 4e, 5e et 6e étapes ;
4. Inscriptions Tour de la Province de Namur : 2e et 3e étapes ;
5. Voyage de Pâques 13, 14 et 15 avril ;
6. Orientation-Test 21 avril ;
7. Marche de la Gendarmerie 1er mai ;
8. Voyage de Pentecôte 1er, 2 et 3 juin ;
9. Perception des cotisations ;
10. Divers ;
11. Projections de MM. Etienne et Robert Porta, dias 24 X 36 et 6 X 6 : *En montagne . . . encore ! ! !*

Le Comité se réunira le jeudi 4 avril 1974, à 20 h 30', au « Helder-Pub », rue Marie de Bourgogne, 18, 1040 Bruxelles.

Excursions cyclistes du mois d'avril 1974

DIMANCHE 7 AVRIL 1974. — Départ à 9 h. Square Montgommery. (P.-N. à Ronquières).

DIMANCHE 14 AVRIL 1974 (Pâques). — Départ à 9 h. Entrée du Bois (Avenue Louise). Objectif à déterminer sur place.

DIMANCHE 21 AVRIL 1974. — Départ à 9 h. Porte de Ninove. (P.-N. à Ninove).

DIMANCHE 28 AVRIL 1974. — Départ à 9 h. Entrée du Bois (Avenue Louise). (P.-N. à Ecaussines-Lalaing.

Voici le printemps, protégez les fleurs

Excursions pédestres du mois d'avril 1974

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 22 12 17.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 70 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. J. Deraedt, rue du Métal, 9a, 1060 Bruxelles. — Tél. 37 72 83.

SAMEDI 6 AVRIL 1974. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco. (Terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 7 AVRIL 1974 — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne 4e étape : Jodoigne-Avernas.* — Réunion à 8 h 20' Gare Centrale. Départ à 8 h 47' pour Jodoigne via Tirlemont. Arrivée à 9 h 55'. Jodoigne, Marilles, Orp-le-Grand (P.-N.) ; Grand-Hallet, Averna-le-Bauduin. 18 km. Retour en bus et train via Landen. Pilote : M. M. Fauville.

N. B. — Pour réduction au chemins de fer, inscriptions chez M. Fauville jusqu'au mardi 2 avril. Tél. : 77.24.49.

DIMANCHE 7 AVRIL 1974. — « Randonneurs ». — *Tour de la Province de Namur 2e étape : Eghezée-Sclaigneaux.* — Réunion à 8 h 15' Gare du Quartier Léopold. (Arrêt des Autobus). Départ à 8 h 35' pour Eghezée. Arrivée à 10 h 15'. Eghezée, Bolinne, Bonijou, ancienne Abbaye de Boneffe (Fondée en 1230), Hemptinne, Waya, Ferme seigneuriale de Montigni (XVIIe s.), Pont-des-Vaches, Ferme du Gros Maillet, Noville-les-Bois (P.-N.) ; Chapelle N.-D. des Sept-Douleurs, Ancien Château de Fernellemont (XIVe s.), Bois de Fernellemont, Hingeon, Chapelle-Saint-Roch, La Tomballe, Bellaire, Vezin, Château de Melroi, Sclaigneaux. 26 km. Retour en train via Namur. Pilote : M. R. Porta.

N.-B. — Pour réduction aux chemins de fer, inscriptions chez M. Porta jusqu'au mardi 2 avril. Tél. 70.39.94.

SAMEDI 13 AVRIL 1974. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (Trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 14 AVRIL 1974 (Pâques). — Réunion à 10 h 15' à Tervuren (Terminus des trams 44 et 45). Départ à 10 h 30'. Pilote et objectif à désigner sur place.

WEEK-END DE PAQUES

SAMEDI 13 AVRIL 1974. — Réunion à 7 h 15' Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 40' pour Forrières. Arrivée à 9 h 08'. *Pour les Promeneurs :* Forrières, Lesterny, Grupont (P.-N.) ; Vallée de la Lomme, Masbourg, La Haie du Capitaine, La Haie Monon, Nassogne. 20 km. Pilote : M. A. Reynaerts. — *Pour les Randonneurs :* Forrières, La Chavée, Biermonfoy, Nassogne (Vidange du sac) ; Fagne aux Chevaux, Tier des Compagnons, La Diglette, Fourneau Saint-Michel (P.-N.) ; La Masblette, Fond de Bilaude, Mochamps, Les Sabotis, Nassogne. 25 km. Pilote : M. R. Versluys.

DIMANCHE 14 AVRIL 1974. — *Pour les Promeneurs :* Nassogne, Laid Trou, Ancienne ferme du Bois de Grune, Bande (P.-N.) ; Les Marcottes, Haies de Grune, Haie de Bê Djouwe, Nassogne. 20 km. Pilote : M. A. Reynaerts. — *Pour les Randonneurs :* Nassogne, Fagne-aux-Chevaux, Mémorial Anglais, Fontaine au Stock, Part du Prince, Derrière le Marchai, Quina, Bande (P.-N.) ; Tier du Roy, La Wamme, Château Godfroid, Grune, Champs des Fourneaux, Tiersin, Nassogne. 25 km. Pilote : M. R. Versluys.

LUNDI 15 AVRIL 1974. — *Pour les Promeneurs :* Nassogne, Vallon de la Wassoie, Harsin (P.-N.) ; Petit Foi, Ambly, Derrière le Bois, Nassogne. 20 km. Pilote : M. A. Reynaerts. — *Pour les Randonneurs :*

Nassogne, Tier des Gattes, Mormont, Champ Saint-Martin, La Queue du Chat, Awenne (P.-N.) ; La Route, Wimonsti, La Lomme, Grupont, La Lomme, Masbourg, Biermonfoy, Nassogne. 26 km.
Pilote : M. R. Versluys.

Retour en bus et train via Forrières à 19 h 07'. Arrivée Bruxelles à 21 h 02'.

SAMEDI 20 AVRIL 1974. — Réunion à 14 h 15' Place Wiener à Boitsfort. (Terminus du tram 32). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 21 AVRIL 1974. — « Promeneurs ». — *Boucle Wallonne 5e étape : Hannut-Vinalmont.* — Réunion Gare Centrale à 8 h 30'. Départ à 8 h 47' pour Hannut via Landen. Arrivée à 10 h 03'. Hannut, Villers-le-Peulier, Avennes, Braives, La Mehaigne, Lalinne, Fallais (P.-N. *Café de la Gare)* ; (Château féodal), Château de Fumal, Roua, Vinalmont. 19 km. Pilote : M. M. Fauville.

N. B. — Pour réduction aux chemins de fer, inscriptions chez M. Fauville jusqu'au mardi 16 avril. Tél. : 77.24.49.

DIMANCHE 21 AVRIL 1974. — « Randonneurs ». — *Orientation-Test.* — Réunion Gare du Nord à 6 h 30'. Départ à 6 h 49' pour Vielsalm via Liège. Arrivée à 9 h 02'. Vielsalm, Ville-du-Bois, Petit-Thier. (Participation à l'Orientation-Test organisée par le Spatz-Club de Liège). Retour à Vielsalm. Train pour Bruxelles via Liège.

Pilote : M. R. Versluys.

N. B. — Pour réduction aux chemins de fer, inscriptions chez M. Porta jusqu'au mardi 16 avril. Tél. : 70.39.94.

SAMEDI 27 AVRIL 1974. — Réunion à 14 h 15' à Tervueren (Terminus des trams 44 et 45). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 12 km en Forêt de Soignes. Pilote : M. P. Vandenberg.

DIMANCHE 28 AVRIL 1974. — « Promeneurs A ». — *Boucle Wallonne 6e étape : Vinalmont-Engis.* — Réunion à 8 h 30' Gare Centrale. Départ à 8 h 47' pour Vinalmont via Landen. Arrivée à 10 h 35'. Vinalmont, Potalles, Melaye, Gotroulle, Cabendes, Trou-du-Bois, Bois de Cheneux, Sart-Wesmael, Amay (P.-N. *Au Mur, 185,* chaussée de Tongres) ; Richmond, Abbaye de Flône, Ferme de Kérité, Stokay, Château de Warfusée, d'Engimond, Engis. 19 km.

Pilote : M. M. Fauville.

N. B. — Pour réduction aux chemins de fer, inscription chez M. Fauville jusqu'au mardi 23 avril. Tél. : 77.24.49.

DIMANCHE 28 AVRIL 1974. — « Promeneurs B ». — Réunion à 9 h 45' Gare du Midi. Départ à 9 04' pour Buizingen. Arrivée à 9 h 19'. Buizingen, Kluisbos, Le Rossignol, Ferme ten Blooten, Crabbos, Kapellebos, Kapitel (P.-N.) ; Bois de Hal, Keldergat, Grootheide, Tourneppe. 16 km. Retour en bus.
Pilote : M. J. Driesens.

DIMANCHE 28 AVRIL 1974. — « Randonneurs ». — *Tour de la Province de Namur 3e étape : Sclaigneaux-Havelange.* — Réunion à 7 h 15' Gare du Quartier Léopold. Départ à 7 h 40' pour Sclaigneaux via Namur. Arrivée à 8 h 35'. Sclaigneaux, Ferme de Tiénogrive, Rouvoi, Stû, Saint-Roch, Andenne (Eglise Sainte Begge, tombeau de la Sainte Xe s. Fontaine Sainte-Begge, eau chaude en hiver, eau froide en été), Andenelle église romane dite des Sarrasins), La Flime, Ferme de Grosse, Ferme des Arches Royales, Saint-Maur, Perwez (P.-N.) ; Jallet-Filée (Pierres tombales intéressantes), Château de Hodoumont (d'origine très ancienne), le chêne à l'Image, La Terre à l'Eau, Bois de Clavia, Grimont, Ancien Moulin d'Ossogne, Bois d'Ossogne, Havelange. 28 km. Retour en bus et train via Ciney. Pilote : M. R. Porta.

N. B. — Pour réduction aux chemins de fer, inscriptions chez M. Porta jusqu'au mardi 23 avril. Tél. : 70.39.94.

MERCREDI 1er MAI 1974. — (Fête du Travail). — « Promeneurs ». — « *La Hesbaye* ». — Réunion à 8 h 15' Gare du Quartier Léopold (Arrêt autobus). Départ à 8 h 35' pour Gistoux. Arrivée à 9 h 40'. Gistoux, Pré Delcourt, Sart-Risbart, MalèvesSainte-Marie (P.-N.) ; Commune, Les Tumulus, Les Gorlettes, Gistoux. Retour en bus. 19 km. Pilote : M. R. Desaulnier.

MERCREDI 1er MAI 1974. — (Fête du Travail). — « Randonneurs ». — Participation à la *Deuxième marche internationale de l'Ecole Royale de Gendarmerie.* Départs avenue de la Couronne, 227, à 9 h pour les 42 km ; à 11 h pour les 30 km ; et à 12 h 45' pour les 20 km.

Qui aime la nature lui laisse ses fleurs

Composition du Comité

Président honoraire : M. Richard Debock ;
Président : chargé également du cyclotourisme : M. Albert Reynaerts ;
Conseiller : chargé des activités pédestres : M. Robert Porta ;
Trésorier : M. Michel Van Meurs ;
Directeur des fêtes : chargé également de la recherche et de la formation des pilotes : M. Justin Driesens ;
Secrétaire : Mlle Lucette Jaumain ;
Secrétaire adjointe : Mme Monique Grollet ;
Voyages, Week-ends, Séances mensuelles : M. Roger Jacobs ;
Promeneurs : M. Joseph Gallet ;
Randonneurs : M. Antoine Roggeman ;
Manifestations sportives : M. Roger Versluys.

COMITE D'HONNEUR :

Président d'Honneur : M. Paul Lohest, ancien président ;
Membres d'honneur : Mme Hélène Lohest ;
M. Léon Baudot, ancien président ;
M. René Depoorter ;
M. Robert Porta ;
Mme Fernand Stock ;
M. Georges Mathieu.

ECHOS

TOUR DE LA PROVINCE DE NAMUR. — Pour des raisons indépendantes de notre volonté, la cinquième étape : Haversin-Rochefort, aura lieu le jeudi 23 mai (Ascension) au lieu du dimanche 19 mai comme prévu.

NOTRE BAL DU 23 NOVEMBRE. — Je dois vous faire un appel pour Justin, vous vous doutez sûrement de quoi il s'agit. Eh bien, apportez-lui déjà des lots en abondance pour sa tombola.

Le Jeu des „ trairies „ á Andenne

Il existe, à Andenne, dans la vallée de la Meuse, entre Namur et Liège, une tradition typiquement locale des plus curieuses : celle du jeu des « trairies » qui se pratique pendant la nuit de Noël.

Une « trairie », c'est une série de cinq « cougnous », ces gâteaux en forme de nouveau-né emmailloté que l'on confectionne, à l'époque de la Noël, dans plusieurs régions de Belgique et aussi, à l'étranger. Les « cougnous » des « trairies » sont de taille décroissante ; le plus gros, qui pesait naguère environ un kilo, a été remplacé ces dernières années par une grosse bûche de Noël au moka.

Après la messe de minuit, les Andennais et leurs invités se rendent chez les boulangers, les pâtissiers, les restaurateurs et les cafetiers de la ville pour jouer des « trairies ».

Il faut dix joueurs pour une « trairie » ; ceux-ci versent d'abord la mise dont le montant est fixé chaque année. Celui que le sort a désigné, bat un jeu de trente-deux cartes, le donne à couper à son voisin qui le transmet au troisième participant. Celui-ci donne une carte à chacun des joueurs et retourne la onzième. Le joueur qui a la carte la plus haute dans la couleur de « la retourne » emporte la bûche. Le jeu continue de la sorte jusqu'à épuisement des « cougnous » restants. Puis la partie recommence, suivie de plusieurs autres. Dans certains établissements, des dizaines de « trairies » se jouent en même temps, toutes les pièces disponibles étant souvent mobilisées par les joueurs.

Pour un Andennais, ce n'est pas Noël s'il n'a pas joué plusieurs « trairies », ce jeu dont les origines se perdent dans la nuit des temps et qui est resté l'apanage d'une seule cité : Andenne.

La Loi sur la Conservation de la Nature

SUITE

De même, des arrêtés royaux peuvent être pris en vue de favoriser, dans l'espace rural notamment :
— le boisement ou le reboisement des terres marginales ou abandonnées par l'agriculture ;
— le maintien ou la restauration des vallées herbeuses dans le massifs forestiers ou les campagnes ;
— la protection des bois ou autres végétations dans les sites rocheux, les escarpements, les talus et les versants ;
— la protection des végétations riveraines et des zones tourbeuses ;
— la conservation et la gestion des réserves naturelles agréées ;
— la protection des berges des cours d'eau alimentés par une source rhéocrène, de la source jusqu'au point d'origine du cours d'eau ;
— le maintient et la plantation de haies et boqueteaux ;
— la conservation et la gestion des réserves forestières établies en dehors du domaine de l'Etat.

Des mesures peuvent également être prises afin de prévenir ou éliminer toute cause de pollution des eaux courantes susceptible de nuire à leur capacité biologique et leurs ressources piscicoles et à leur qualité pour les usages agricoles et sylvicoles.

Des arrêtés royaux peuvent interdire ou réglementer l'emploi de substances toxiques ou d'autres produits dangereux pour la vie sauvage ou pour l'intégrité biologique du sol et de l'eau.

Conseil supérieur de la conservation de la nature.

Un Conseil supérieur de la conservation de la nature sera institué par arrêté royal. Il aura pour mission de donner son avis sur toutes les questions concernant la conservation de la nature, que lui soumettra le Ministre de l'Agriculture.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Froebel, 9, 1000 Brux. Tél. 12 22 54.